FICHE DE RENSEIGNEMENTS Année 2025-2026

Représentant légal 1 ou assistant familial ou tuteur légal						
Nom d'usage :		Prénom :				
Qualité (père, mère,) :		Courriel :				
Adresse :						
Tél. fixe : Tél. portable :		Tél. professionnel :				
Représentan	t légal 2 ou assi	stant familial o	u tuteur légal			
Nom d'usage :	Nom d'usage :		Prénom :			
Qualité (père, mère,) :		Courriel :				
Adresse :						
Tél. fixe : Tél. port	: Tél. portable :		Tél. professionnel :			
Régime						
☐ Allocataire CAF (régime général) ☐ Régime spécial (MSA ou autre) ☐ Sans Régime						
Nom et prénom de l'allocataire :	m et prénom de l'allocataire :		N° allocataire :			
Nombre d'enfants à charge :						
Situation familiale : ☐ Marié(e) ☐ Co	uple 🛘 Célibataire	☐ Veuf(ve) ☐ D	ivorcé(e) 🗆 Pacsé(e)			
Enfant 1	Enfa	nt 2	Enfant 3			
Nom:	Nom:		Nom :			
Prénom :	Prénom :		Prénom :			
Date de naissance :	Date de naissance :		Date de naissance :			
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :		Lieu de naissance :			
Département de naissance :	Département de naissance :		Département de naissance :			
Sexe :	Sexe :		Sexe :			
Classe :	Classe :		Classe:			

Inscription au restaurant scolaire						
Enfant 1 :	Jamais : □					
	Soit □ pour tous les jours scolaires de la semaine (L / M / J / V)					
	Soit ☐ pour certains jours fixes :					
	□ Lundi □ mardi □ jeudi □ vendredi					
Enfant 2 :	Jamais : □					
	Soit □ pour tous les jours scolaires de la semaine (L / M / J / V)					
	Soit ☐ pour certains jours fixes :					
	□ Lundi □ mardi □ jeudi □ vendredi					

Enfant 3 :	Jamais : □					
	Soit □ pour tous les jours scolaires de la semaine (L / M / J / V)					
	Soit ☐ pour certains jours fixes :					
	☐ Lundi ☐	l mardi □ jeudi □ ve	ndredi			
Une fréquentation occasionnelle du restaurant scolaire est possible <u>sur réservation à la semaine</u> , par mail (<u>accueil@mairie-pavie.fr</u>) ou téléphone au 05.62.05.25.46 ou 05.62.05.82.57						
Le jeudi matin 10 heures au plus tard, pour la semaine suivante						
RENSEIGNEMENTS MEDICAUX						
Médecin traitant :			Tél. :			
Tout enfant présentant une allergie ou tout autre trouble de la santé évoluant sur une longue période doit faire l'objet d'un Plan d'Accueil Individualisé (PAI) avant son accueil.						
Enfant 1: PAI □ OU	I □ NON Enfant 2	: PAI □ OUI □ NON	Enfant 3: PAI□	OUI 🗆 NON		
	AUTO	RISATION PARENTA	ALE			
	Λ					
Déclare sur l'honneur e	exercer l'autorité parental	e sur le(s) mineur(s) :				
NOM		Prénom				
 Autorise le personnel communal à prendre toutes les mesures nécessaires pour la santé de mon enfant et à faire pratiquer les interventions d'urgence; M'engage à payer les éventuels frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuels; Autorise mon enfant à quitter seul l'école élémentaire après la fin des activités (Seulement les enfants de + de 8 ans) OUI NON Autorise les personnes suivantes à récupérer mon enfant : 						
Nom	Prénom	Statut (gd-parents)	Ville de résidence	Tél. (portable,		
		.= .				
Toute personne incon	onfié à une autre personne nue des responsables du s	ervice devra présenter u	·			
✓ déclarez avoir✓ acceptez l'info✓ certifiez que vo	te fiche d'inscription, vou pris connaissance du règl rmatisation de ces donné os enfants sont couverts sance de l'intérêt à sousc	ement de la cantine sco es ; par une assurance « res	ponsabilité civile » hors	temps scolaire et		
✓ certifiez exacts les renseignements portés sur ce dossier.						
SIGNATURE(S) DU (DES) RESPONSABLE(S) Fait le /						



POUR INFORMATION

Tarifs des repas :

⇒ Enfants de Pavie - Lasseube-Propre : **3,10 €**

□ Enfants de Faget-Abbatial : 4,20 €
 □ Enfants de Monferran-Plavès : 3,70 €

⇒ Enfants des communes extérieures : 5,20 €

Facturation:

Une facture mensuelle sera adressée aux familles des enfants fréquentant la cantine scolaire.

Vous pourrez régler vos factures soit :

- ⋄ par prélèvement (contacter le service comptabilité au 05.62.05.82.35)
- ් sur internet par carte bancaire grâce à TIPI
- ් en espèces au guichet du Centre des Finances Publiques,
- opar chèque à l'ordre du Trésor Public à adresser au Centre des Finances Publiques,
- ් par virement.

La facture est établie au nom des 2 représentants légaux, sauf domicile séparé ; dans ce cas, merci de nous
préciser la personne à facturer :

Annulation :

Vous pouvez annuler une réservation de repas 48 h à l'avance, par mail (accueil@mairie-pavie.fr) ou téléphone (05.62.05.25.46 ou 05.62.05.82.57).

Toute annulation après ce délai fera l'objet d'une facturation d'office.

<u>Exceptionnellement</u>, en cas d'imprévu dûment justifié (ex : maladie, hospitalisation...), il sera toléré l'annulation d'une réservation sans facturation, jusqu'à 9 h 30 le jour même.

Nous avons constaté des annulations de dernière minute le jour même pour des raisons personnelles de « confort » ou sans motif, qui vous sont facturés d'office.

Pour éviter cela, je vous remercie <u>de bien vouloir préciser le MOTIF de l'annulation du jour même</u> en vous engageant.